

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé, en date du 6 décembre 2011, une note d'information relative à l'introduction en bourse, de la société AFRIC INDUSTRIES SA, par cession de 38% du capital.

La cotation des actions AFRIC INDUSTRIES SA à la Bourse de Casablanca, se fera au 3<sup>ème</sup> compartiment. L'admission desdites actions aux négociations sur ce marché s'effectuera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Nombre de titres à céder : 110 770 actions ;
- Valeur nominale : 50 dirhams par action ;
- Prix de l'action : 240 dirhams par action ;
- Montant de l'opération : 26 584 800 dirhams ;
- Période de souscription : du 20 au 22 décembre 2011 inclus (clôture anticipée possible à partir du 21 décembre 2011) ;
- Syndicat de placement : BMCE Capital Bourse, BMCE Bank et INTEGRA Bourse ;

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
  - AFRIC INDUSTRIES SA, Zone Industrielle, route de Tétouan, lot 107, Tanger ;
  - BMCE Capital Conseil : 63, boulevard Moulay Youssef, 20 000 Casablanca ;
- Disponible auprès des points de collecte du syndicat de placement ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM:**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/052/2011

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières